

La gestion de l'eau potable sur le territoire

Depuis octobre 2019, la Communauté de communes Briance Combade exploite le service public d'eau potable pour les Communes de Châteauneuf-la-Forêt, La Croisille-sur-Briance, Linards, Masléon, Roziers-Saint-Georges, Saint-Gilles-les-Forêts, Saint-Méard, Surdoux et Sussac. Concernant la Commune de Neuvic-Entier, une délégation de service public a été confiée à la Société d'Aménagement Urbain et Rural (SAUR) jusqu'au 12 décembre 2022. Jusqu'à cette date, le règlement s'appliquant à cette commune est celui établi par le délégataire.

À qui s'adresser ?

Pour toutes questions relatives à l'eau potable (ouverture, résiliation ou relevé de compteur, facturation, ...), veuillez vous adresser à l'un des interlocuteurs ci-dessous.

La régie eau de Briance Combade

Pour les communes Châteauneuf-la-Forêt, La Croisille-sur-Briance, Linards, Masléon, Roziers-Saint-Georges, Saint-Gilles-les-Forêts, Saint-Méard, Surdoux et Sussac

- Responsable du service : Mr BANLIARD Cédric
- Techniciens : Mr Dintras Didier, Mr Martin Richard, Mr Pascal Faure, Mr RIANCHO Nicolas
- Où nous trouver ? 12 Avenue Amédée Tarrade - 87130 Châteauneuf-la-Forêt
- Nous contacter : 05 55 69 39 32 - N° d'astreinte : 07 52 06 97 57 -eau@briancecombade.fr

Accueil du public : du lundi au vendredi de 10h à 17h

La SAUR

Pour la commune de Neuvic-Entier
Contactez la SAUR :

- Par téléphone : **05 87 23 10 00 (pour votre dossier) - 05 87 23 10 01 (En cas d'urgence)**
- En point d'accueil : 800 route de la Chabroulie - 87170 Isle

Accueil du public : du Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Contact

Régie de l'eau

12 Avenue Amédée Tarrade - 87130 Châteauneuf-la-Forêt

Tél. 05 55 69 39 32

N° d'astreinte : 07 52 06 97 57

eau@briancecombade.fr

Accueil du public : du lundi au vendredi de 10h à 17h

Liens utiles

[Pour l'eau potable de Neuvic-Entier : Contacter la SAUR](#)

[Eau potable à Neuvic-Entier : Plus d'infos sur la SAUR](#)